

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR

### 1.1 Identification du produit

**Nom commercial :** SALVO® 2,4-D ESTER

**1.2 Usages recommandés :** Herbicide du Groupe 4

### 1.3 Distribué par :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E • High River, Alberta T1V 1M4

**1.4 Numéro d'urgence (Chemtrec) :** 1-800-424-9300 (sans frais)  
Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

**Autre numéro d'urgence :** 1-800-561-8273

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë – Orale	Catégorie 4	H302
Domage/Irritation oculaire	Catégorie 2B	H320
Sensibilisation - Cutanée	Catégorie 1	H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1	H370
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1	H372

### 2.2 Éléments d'étiquetage



Termes d'avertissement : DANGER

Codes de danger : H302 – Nocif en cas d'ingestion.  
H313 – Peut être nocif en cas de contact cutané.  
H320 – Provoque une irritation oculaire.  
H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.  
H370 – Risque avéré de dommages pour les organes.  
H372 – Risque avéré de dommages pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H401 – Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : (Prévention) P264 – Se laver soigneusement après manipulation.  
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.  
P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P201 – Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils de prudence : (Intervention) P301+P312 – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P330 – Rincer la bouche.  
P304+P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P308+P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.  
P307+P311 – EN CAS d'exposition : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P321 – Traitement spécifique (voir la section Remarques pour le médecin sur l'étiquette du produit).  
P314 – Consulter un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence : (Entreposage) P405 – Garder sous clé.

Conseils de prudence : (Élimination) P501 – Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****SALVO® 2,4-D ESTER PCP 27818**

N° FDS : 27818-16-LPI

Révisions à la FDS : Section 1

Date de publication : 10/25/2016

Remplace : 09/12/2015

**2.3 Autres dangers**

Aucun connu.

**3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS****3.1 Substances****3.2 Mélanges**

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration [%]
Ester de 2-éthylhexyle 2,4-D	1928-43-4	660 g m.a./L   81,8
Autres ingrédients*	S.O.	18,2
Acide benzène dodécyl sulfonique	27176-87-0	<4
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraîtée	64742-47-8	<10
Huile de ricin éthoxylée	61791-12-6	<1
Mélange exclusif d'agents tensioactifs	Exclusif	<6

\* Les ingrédients non listés dans ce tableau ne sont pas dangereux ou sont considérés comme des renseignements exclusifs ou confidentiels.

**4. PREMIERS SOINS****4.1 Descriptions des mesures de premiers soins**

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

**En cas d'ingestion :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau/vêtements :**

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Symptômes : Effets sur le système nerveux central.

**4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels**

Traitement : Ce produit contient des distillats de pétrole.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.**

Avoir l'étiquette, le contenant ou le nom du produit et le n° d'homologation de produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

**REMARQUES POUR LE MÉDECIN :** Contient des distillats de pétrole. En cas de contact avec les yeux, des soins ophtalmologiques spécialisés peuvent être requis. En cas d'ingestion, des dommages probables aux muqueuses peuvent être une contre-indication au lavage gastrique. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien et administrer un traitement symptomatique.

---

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), produit chimique sec, eau doucement pulvérisée ou en brouillard si nécessaire.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu :

Aucun connu.

### 5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers :

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

---

## 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

---

### 6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles :

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation suffisante. Porter des vêtements de protection appropriés.

### 6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Ce pesticide est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux, sauf si indiqué autrement sur les étiquettes appropriées. La dérive ou le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les invertébrés aquatiques présents dans les eaux adjacentes aux zones traitées. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement et des rinçures. Ce produit chimique a des propriétés et des caractéristiques associées avec les produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit chimique dans les zones où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut causer la contamination des eaux souterraines. L'application de ce produit près d'une citerne ou d'un puits peut causer la contamination de l'eau potable ou de l'eau souterraine.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Déversements majeurs : Stopper la fuite s'il est possible de le faire de façon sécuritaire. Endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, bien rincer la zone touchée avec de l'eau. Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

---

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

---

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire :

Se laver les mains avant de boire, manger, mâcher de la gomme, fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si les pesticides les pénètrent. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que cela est possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.

### 7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants :

Le déversement à ciel ouvert est interdit. Éviter de contaminer les engrais, les semences, les plantes, les insecticides et les fongicides durant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, dans un endroit verrouillé de préférence et à l'écart des enfants. Manipuler et ouvrir les contenants de façon à éviter un déversement. Si le produit est entreposé sous le point de congélation, il est recommandé de le laisser se réchauffer jusqu'à une température d'au moins 4,4 °C et de bien l'agiter avant de l'utiliser. Si le contenant fuit, l'inverser pour éviter le déversement. Si le contenant fuit ou s'il y a déversement de produit, quelle que soit la raison ou la cause, l'endiguer avec précaution pour éviter le ruissellement. Se référer à la section « Mise en garde » sur l'étiquette pour connaître les dangers associés à la manipulation de ce produit. Ne pas marcher dans le produit déversé. Absorber le produit déversé avec un matériau absorbant et en disposer tel qu'indiqué ci-dessus. Lors de fuites ou de déversements, tenir les gens dont la présence est inutile à l'écart. Ne pas contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine ou la nourriture pour les animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****SALVO® 2,4-D ESTER PCP 27818**

N° FDS : 27818-16-LPI

Révisions à la FDS : Section 1

Date de publication : 10/25/2016

Remplace : 09/12/2015

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE****8.1 Paramètres de contrôle****LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE****Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de l'ACGIH U.S. – VECT/PLAFOND (STEL/CEIL) – VEMP (TWA)**

Ingrédients	Type	Valeur
2,4-D (CAS : 94-75-7)	VLE	10 mg/m <sup>3</sup> (Peau) Mesuré comme fraction inhalable de l'aérosol

**Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de OSHA U.S.**

Ingrédients	Type	Valeur
2,4-D	VEMP (TWA)	10 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs limites d'exposition biologique**

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Aucun listé		

**8.2 Contrôle de l'exposition****Mesures d'ingénierie :**

Les pilotes doivent utiliser un poste de pilotage clos satisfaisant aux exigences de la *Worker Protection Standard (WPS)* visant les pesticides agricoles [40 CFR 170.240 (d)(6)]. Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec les ouvriers ou avec d'autres personnes, que ce soit directement ou par dérive. Pendant l'application, limiter l'accès à la zone traitée aux ouvriers portant une protection appropriée.

**Mesures de protection individuelle :**

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou de lunettes pourvues d'écrans latéraux de protection est recommandé.

Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques (sauf pour les pilotes). Porter un tablier résistant aux produits chimiques pour manipuler ou charger le produit, nettoyer les déversements ou l'équipement, ou dans toute autre situation où l'on est exposé au produit concentré.

Protection respiratoire : Non requise normalement. Si des appareils de protection respiratoire sont utilisés, un programme devrait être mis en place pour assurer la conformité à la norme de protection respiratoire de l'OSHA (29 CFR 1910.134).

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

9.1 APPARENCE :	Liquide.
ODEUR :	Douce.
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible.
COULEUR :	Ambre clair.
pH :	3,29
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉCLAIR :	81 °C (TCC).
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible.
TENSION DE VAPEUR :	Aucune donnée disponible.
SOLUBILITÉ :	S'émulsifie.
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible.
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ :	26 cPo @ 25 °C.
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,104 g/mL
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	1,1 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**
**10.1 Réactivité**

Stable.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable aux températures normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible. Ne se polymérisera pas.

**10.4 Conditions à éviter**

Chaleur excessive.

**10.5 Substances incompatibles**

Oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu. Toutefois, certains composés à base de chlore ou d'autres produits dangereux peuvent se former lors d'un incendie. Une combustion incomplète peut conduire à la formation d'oxydes de carbone et/ou d'autres composés asphyxiants.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**
**11.1 Voies d'exposition probables**

Ingestion. Contact avec les yeux. Absorption par la peau. Contact avec la peau.

**CL<sub>50</sub> (rat)** : 5,43 mg/L (4 h).

**Toxicité orale aiguë DL<sub>50</sub> (rat)** : 1250 mg/kg.

**Toxicité cutanée aiguë DL<sub>50</sub> (lapin)** : >2000 mg/kg

**Estimations de toxicité aiguë** : Aucune donnée disponible.

**Irritation cutanée (lapin)** : Peut causer une légère irritation de la peau.

**Irritation des yeux (lapin)** : Cause une irritation modérée des yeux.

**Toxicité spécifique à un organe cible** : Peau. Système nerveux central. Foie. Reins.

**Aspiration** : Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

**Sensibilisation cutanée (cobaye)** : Est un sensibilisant.

**Potentiel carcinogène** : ACGIH TLV-A4 (non classé comme carcinogène pour les humains).

**Mutagenicité des cellules germinales** : Aucune donnée disponible.

**Effets interactifs** : Aucun connu.

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**
**12.1 Écotoxicité**

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Toutefois, il n'est pas exclu que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nuisible ou dommageable sur l'environnement. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les milieux aquatiques.

**Données écologiques**

Produits	Espèces	Résultats des tests
Acide 2,4-D	Truite arc-en-ciel	245 mg/L – CL <sub>50</sub> après 96 h
	Crapet arlequin	524 mg/L – CL <sub>50</sub> après 48 h
	Méné à grosse tête	344 mg/L – CL <sub>50</sub> après 96 h
	Crevette rose	181 mg/L – CL <sub>50</sub> après 96 h
	Daphnia magna	184 mg/L – CL <sub>50</sub> après 96 h
	Menidia peninsula	469 mg/L - CL <sub>50</sub> après 96 h
	Huître américaine	136 mg/L – CE <sub>50</sub> après 48 h

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité : La demande en oxygène biochimique est de 0,72 pour 5, 10 et 20 jours. La demande en oxygène chimique est de 0,72.

Dans des conditions de sol aérobiques, la demi-vie est de 4 à 23 jours. Dans des conditions aquatiques aérobiques, la demi-vie est de 0,5 à 11 jours.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Le potentiel de bioconcentration est faible (FBC &lt; 100 ou log Pow &lt; 3).

**12.4 Mobilité dans le sol**

Élevée (50 &lt; 150). Le coefficient de partage avec le carbone organique/eau (Koc) est de 72 à 136.

**12.5 Autres effets indésirables**

Évaluation : Aucune donnée disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SALVO® 2,4-D ESTER PCP 27818

N° FDS : 27818-16-LPI

Révisions à la FDS : Section 1

Date de publication : 10/25/2016

Remplace : 09/12/2015

### 13. ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Contenants recyclables : NE PAS** réutiliser le contenant à toute autre fin. Ce contenant est recyclable et doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte, faire un triple rinçage du contenant, ou le rincer avec de l'eau sous pression, puis disposer des rinçures conformément aux exigences provinciales. Rendre le contenant impropre à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Rendre les contenants vides impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants conformément aux exigences provinciales.

**Contenants réutilisables :** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli par le distributeur ou par le détaillant avec le même produit. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins.

### 14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

#### 14.1 Transport terrestre

**Description TMD :** NON RÉGLEMENTÉ.

**Description DOT :** Quantité supérieure à 20 gallons (à déclarer) : RQ UN3082, SUBSTANCE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., 9, III, (2,4-D), ERG GUIDE 171

**Classification fret par voie de surface É.-U. :** COMPOSÉS CHIMIQUES, ARBORICIDES, OU HERBICIDES, NOI (NMFC 50320 ; SUB 2 : CLASSE : 60).

### 15. RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA				HMIS	
2	Santé	0	Moindre	2	Santé
2	Inflammabilité	1	Légère	2	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	D	ÉPI
		4	Grave		

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat O Feu Réactif O Relâchement soudain de la pression N  
Différé O N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Acide 2,4-D (CAS : 94-75-7) 100 lb

SARA, Titre III, section 313 : Ester de 2-éthylhexyle 2,4-D (CAS : 1928-43-4) : 81,8 %

Inscription au registre RCRA : U240; D016

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit.

SIMDUT [Canada] : Les produits antiparasitaires sont exemptés des lois concernant le SIMDUT. Classés dans la catégorie D2B.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision du format.

PRÉPARÉ PAR : Service des homologations et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires : 27818

© Salvo est une marque déposée de Loveland Products, Inc.

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.